



LE TOURISME :

UN NOUVEAU TERRITOIRE

POUR LE DESIGN

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Le design est un levier pour faire émerger des projets innovants pour l'industrie du tourisme.

Une innovation peut être ponctuelle en présentant une nouvelle offre, mais elle peut être aussi continue et contribuer ainsi à l'amélioration du service. L'hôtellerie française pratique couramment cette démarche.

Alliant création et usage, développement durable et fonctionnalité, le design permet de sortir du registre strictement hôtelier et fonctionnel pour entrer dans celui du style et de la marque.

Ainsi le design facilite la rencontre entre les matières et la couleur.

Il permet d'associer la vision des fabricants, des donneurs d'ordres et des prescripteurs, la réflexion prospective des créatifs et des designers, de rencontrer les attentes des clients et des professionnels.

Pour autant, il ne s'agit pas de condamner une certaine tradition : ne dit-on pas qu'une tradition est une innovation qui a réussi !

Le design en créant ou recréant un nouvel aménagement intérieur contribue à établir un lien entre terroir et modernité. Il signe un esprit des lieux fondé sur des références au terroir et un univers contemporain. Il porte les valeurs d'une marque.

Aussi il importe de bien définir la nature de son projet pour faire appel au designer adapté à sa mise en œuvre. Ensuite travailler avec un designer implique une confiance mutuelle, voire une empathie basée sur une relation de partenariat plus que sur une relation de client à donneur d'ordre, régie par un cahier des charges.

La DGCIS mène des actions de sensibilisation au design en direction des entreprises en particulier les PME, quel que soit leur domaine, pour les inciter à concevoir des prestations de services et des produits innovants.



Modèle Onda (porcelaine Raynaud et designer Marc Aurel avec le Centre régional des arts du feu et de la terre)

La porcelaine, traditionnellement utilisée dans le secteur des arts de la table a été adaptée à un nouvel usage, celui du mobilier extérieur- mais peut convenir également pour des aménagements intérieurs y compris hôteliers - grâce au programme Urbacer accompagné par la DGCIS. Il a rassemblé des compétences variées et complémentaires : des designers, des industriels de la céramique et du traitement de surface ainsi que des collectivités publiques.

Plus de détails sur

www.dgcis.gouv.fr

RENSEIGNEMENTS

Ministère du redressement productif

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

www.dgcis.gouv.fr

